

# Assemblée Générale **25/06/2025**

---



# Tenue de l'assemblée Générale.

---

- 24 membres présents et 11 pouvoirs, soit 35 voix : **Le Quorum est atteint** (*pour Rappel* : le Quorum est à 24 voix pour cette saison)
  - *Pour rappel : Article 9 des statuts.*
  - Les décisions sont prises à la majorité (la moitié plus un) des voix des membres présents ou représentés, les délibérations sont prises à main levée ou au nombre des suffrages exprimés.
  - Pour être validées, les décisions doivent être prises en présence du quart des membres électeurs. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée générale est convoquée, avec le même ordre du jour, 14 jours après la première, qui délibère quel que soit le nombre de membres présents.

# Ordre du Jour.

---

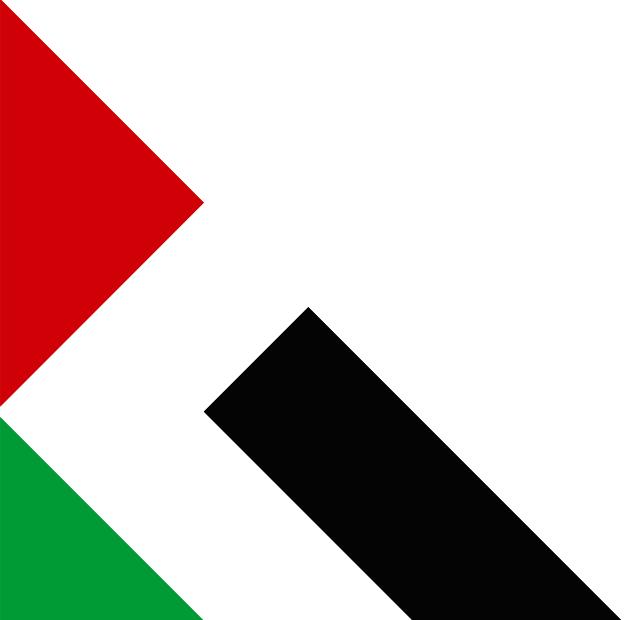
- Bilans moral et financier saison 24-25
- Projets & budget prévisionnel saison 25-26
- Présentation du règlement financier
- Cotisations pour la nouvelle saison 2025-2026
- Renouvellements des membres du Comité de direction
- Remise des récompenses & blasons

# Remerciements

---

# **Rapport d'activité / Bilan Moral**

---

- Chiffres
  - Projets & Actions menées
  - Formations
- 

# Les chiffres de la saison 2024-2025

---

- 98 adhérents à Tassin et 125 licenciés avec Craponne & Brindas
- Progression de 25 % - Effet JO classique.
- L'objectif dans notre projet est de 110 licenciés.
- *Rappel* : nous sommes à l'équilibre financier avec 75 adhérents.
- Cette année nous avons un bénéfice provisoire de 1 000€ (cf. rapport financier)

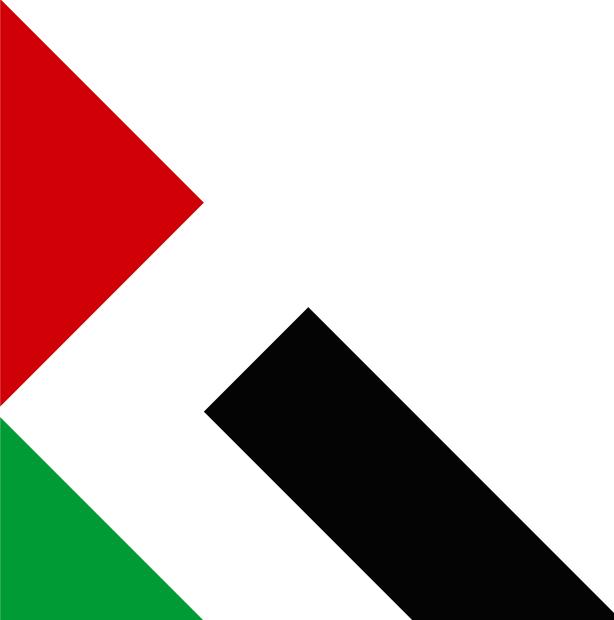
# Les chiffres de la saison 2024-2025

---

- Une trentaine de compétiteurs (de M9 à Vétérans)
- 61 podiums et 28 médailles d'or
- Podiums à chaque sortie.
- Nous sommes aux premières places des classements régionaux et départementaux.



# Projets & Actions menées sur la saison 2024-2025

- 
- Organisation de notre tournoi annuel
    - Notre tournoi annuel sur 2 jours avec plus de 120 participants.
  - AS Brindas
  - Projet « écoles Publique »
  - Formations
  - Stages sur les vacances scolaires.
  - Interventions Périscolaire Francheville.
  - Journée de l'olympisme le 23 juin.

# AS BRINDAS

## Section Escrime



- Nous avons été sollicités par L'AS Brindas pour monter une section escrime.
- Les Escrimeurs sont adhérents de l'AS Brindas et licenciés à la Riposte de Tassin.
- Nous assurons les cours et mettons à disposition le matériel.
- **2 Groupes (le jeudi de 17h à 19h)** assurés par Guillaume.
  - 8 à 10 enfants de CE1 à CM2
  - 4 collégiens.

# Ecole Publique de Tassin.

---



- 2 Cycles de 12 séances les lundis après-midi de 13h45 à 16H20
- **150 enfants** des classes de CE2 / CM1 / CM2 des écoles B Vincent, G Blanche, Leclerc et Baraillon
- C'est un franc succès.
- C'est un investissement et un test pour savoir si cela nous rapporte des adhérents.

# La formation

---



- **La formation est un des axes de notre projet de Club**
- *Antoine Marseille* : Arbitre Régional Epée
- *Guillaume* : Educateur 2 à l'épée & Arbitre National (En formation)
- Ethan, Samuel ont obtenu leur arbitrage départemental
- **2 arbitres à la fête des jeunes** et nous avons arbitré deux finales de championnats de France

*Nous avons actuellement plus de 10 arbitres alors que 75% des clubs n'en ont pas*

# Noémie BPJEPS : Prévot d'Armes.



- Noémie a validé avec succès son BPJEPS mention escrime (épée / fleuret).
- Elle a donc le titre de Prévot d'Armes.
- Merci à elle pour son implication d'abord comme bénévoles (Animatrice, Arbitre,...) puis comme enseignante avec un accompagnement sur les compétitions (cette année elle a été présente plus 25 compétitions.)
- Nous lui souhaitons toute la réussite qu'elle mérite pour la suite dans ses projets.



Un grand BRAVO à elle !!!



# Les outils à votre disposition



## Vous y trouverez :

- **Des infos génériques** (la vie du club, des infos sur la pratique de l'escrime, ...)
- **Des infos pratiques** (horaires, inscriptions,...)
- **Le calendrier des compétitions et les résultats du club**
- **Notre boutique**

**Télécharger l'application Sport Région : cela vous permettra d'être notifié des actualités !**



TELECHARGER DANS  
l'App Store



DISPONIBLE SUR  
GOOGLE PLAY

**N'hésitez pas à créer votre compte, cela vous permettra de récupérer vos documents (factures, inscription aux compétitions,...)**

# Labels Fédéraux

---

Club labellisé FFE

Escrime Compétition – OR !!!

Escrime pour Tous – Bronze.



# Remerciements à nos arbitres

---

- Un grand merci à nos arbitres qui répondent toujours présent quand nous avons besoin d'eux, ce qui permet à nos enfants de faire les compétitions.
- Sans arbitres pas de compétition.
- Mention spéciale pour Antoine et Guillaume qui sont toujours partants.

# **Vote du rapport d'activité**

---

**Le rapport d'activité et bilan moral  
est approuvé à l'unanimité.**

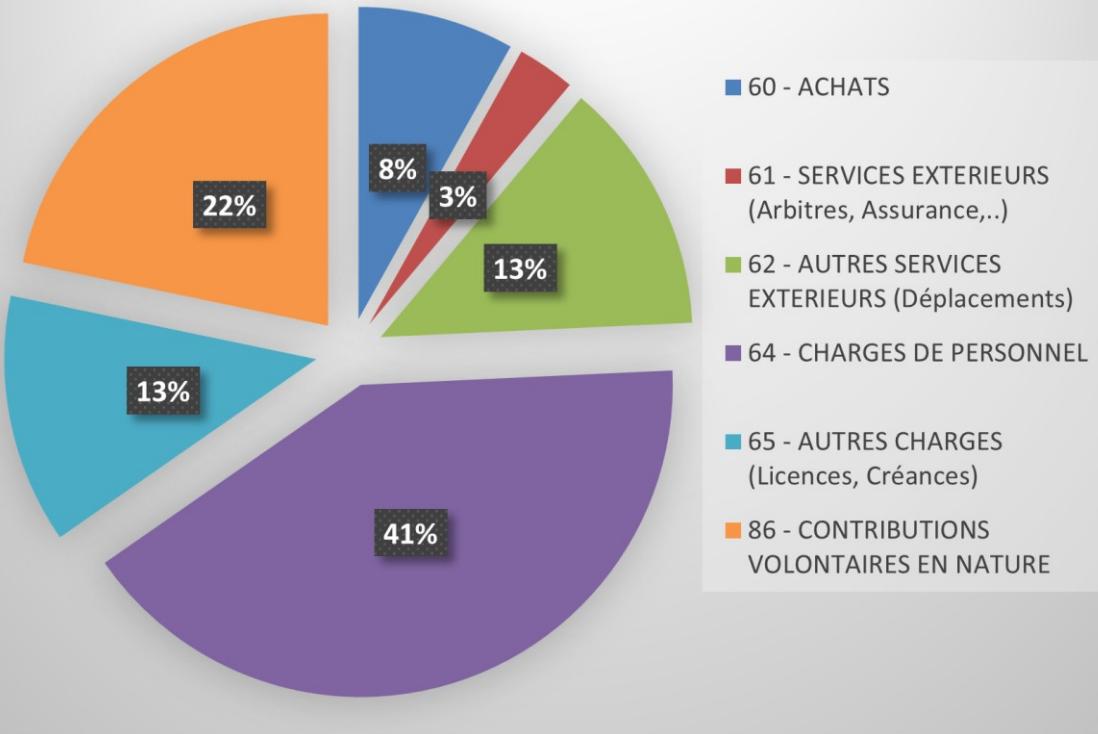
# Rapport & Bilan Financier

---

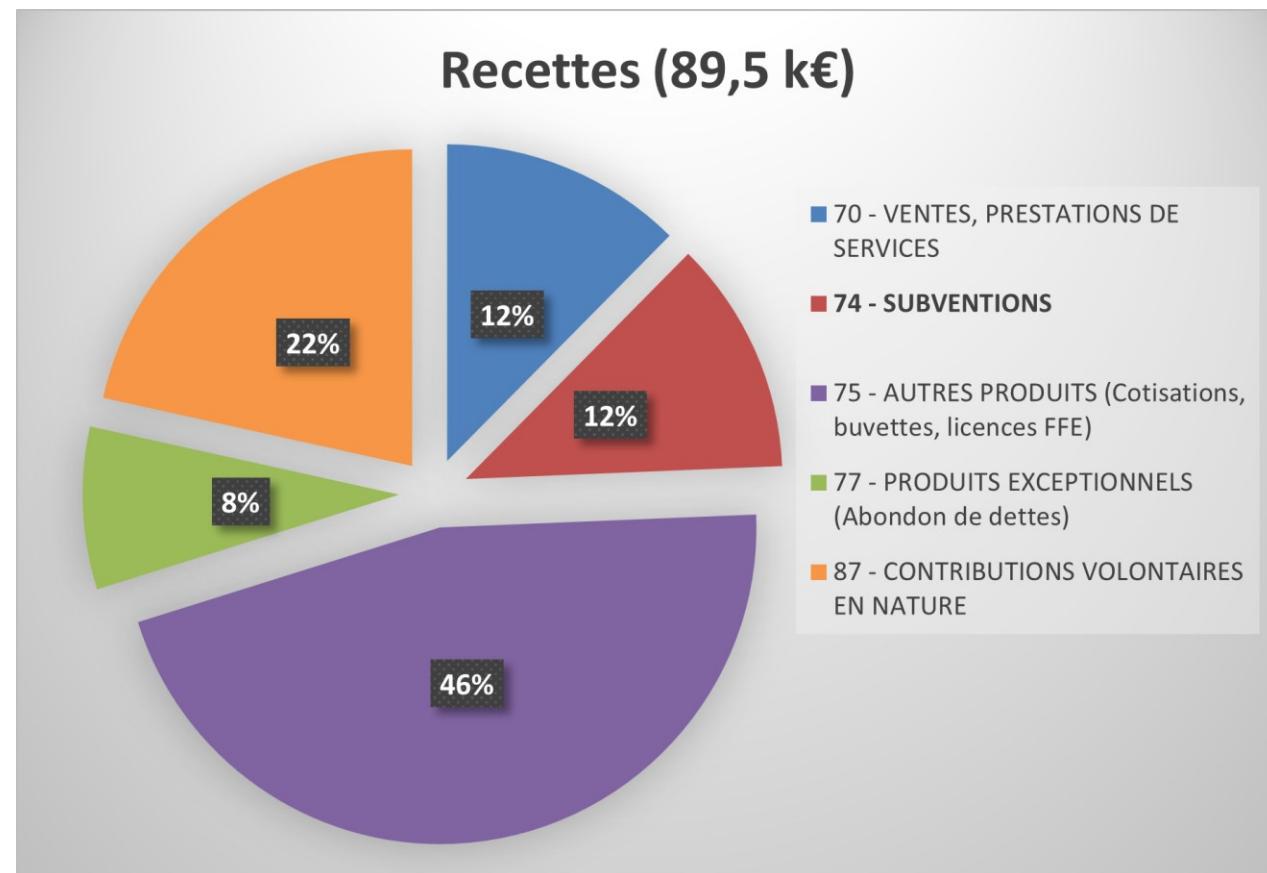
- Bilan
- Balance
- Compte de résultats
- Rapport analytique.

# Bilan Financier 2024-2025

## Charges (88,7 k€)



## Recettes (89,5 k€)



# Bilan 2024-2025

Bénéfice  
de 1 034 €

Note : sur 11 mois

CHARGES	MONTANT (en €)	PRODUIT	MONTANT (en €)
<b>60- ACHATS</b>	<b>7 194</b>	<b>70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>11 101</b>
Prestations de services	100	Entrées et frais d'inscription	1 610
Autres .....	7 094	Autres .....	9 491
<b>61- SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>2 664</b>	<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>10 695</b>
Locations	244	Etat (ANS + ASP)	6 000
Entretien et réparation	22	Région	895
Assurance	299	Métropole	
Documentation		Commune de Tassin la Demi-Lune	2 800
Autres .....	2 099	Autres communes (préciser)	
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>11 668</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication		Organismes sociaux (préciser)	
déplacements, missions	11 205		
Services bancaires, autres	463		
Autres .....		Fonds européens	
<b>63 - IMPOTS ET TAXES</b>	<b>280</b>	<b>Autres établissements publics (préciser)</b>	
Impôts et taxes sur rémunération		Ligue d'escrime Aura	1 000
Autres impôts et taxes	280	AFDAS	
<b>64- CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>36 439</b>	<b>Aides privées (préciser)</b>	
Rémunération des personnels	19 469		
charges sociales	16 842		
Autres charges de personnel	128		
<b>65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>11 467</b>	<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>41 011</b>
		dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>66- CHARGES FINANCIERES</b>		<b>76- PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>517</b>
<b>67- CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 422</b>
<b>68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>		<b>78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>69 712</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>70 746</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (2)</b>			
<b>86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>19 284</b>	<b>87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>19 284</b>
860- secours en nature		870 - bénévolat	3 552
861 - mise à disposition gratuite de biens et service (3)	15 732	871 - prestations en nature	
862 - prestations			
864 - personnel bénévole	3 552	875 - dons en nature (3)	15 732
<b>TOTAL DES CHARGES ET CONTRIBUTIONS EN NATURE</b>		<b>88 996 TOTAL DES PRODUITS ET CONTRIBUTIONS EN NATURE</b>	<b>90 030</b>
(1) L'attention sur la nécessité de faire figurer sous cette rubrique le détail de TOUS les financements demandés auprès des financeurs publics. Les indications valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.			
(2) Les contributions en nature doivent s'équilibrer en charges et en produits. Valorisez le montant des aides en nature reçus, puis reporter ce même montant en produit. Pourquoi cette rubrique ? Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC N°99-01, prévoit en effet à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité.			
(3) Faire apparaître ici les aides en nature accordées par la Ville (gratuités de location de salles, ...)			
<b>BENEFICE = 1 034 €</b>			

ACTIF	Brut	Amortissement et provisions	Net	PASSIF	Brut	Amortissement et provisions	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				<b>FONDS PROPRES</b>			
<i>immobilisations incorporelles :</i>				fonds propres sans droit de reprise			
- frais d'établissement				fonds propres avec droit de reprise			
- frais de développement				écart de réévaluation			
- donations temporaires d'usufruit				réserve légale			
- concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				réserves réglementées			
- immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				autres réserves			
- autres				report à nouveau			
<i>immobilisations corporelles :</i>				excédent ou déficit de l'exercice			
- terrains				fonds propres consomptibles			
- constructions				subventions d'investissement			
- installations techniques - matériel et outillage industriel				provisions réglementées			
- immobilisations corporelles en cours				<b>TOTAL III</b>			
- autres				<b>28 898 €</b>			
biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>			
immobilisations financières				fonds reportés liés aux legs ou donations			
<b>TOTAL I</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	fonds dédiés			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				<b>TOTAL IV</b>			
stocks et en-cours				<b>PROVISIONS</b>			
820 €				provisions pour risques			
créances :				provisions pour charges			
- créances clients, usagers et comptes rattachés				<b>TOTAL V</b>			
1 726 €				<b>0 €</b>			
- créances reçues par legs ou donations				<b>DETTES</b>			
- autres créances				emprunts et dettes assimilées			
- charges constatées d'avance				avance et acomptes reçus sur commandes en cours			
valeurs mobilières de placement				dettes fournisseurs et comptes rattachés			
disponibilités				dettes fiscales et sociales			
<b>TOTAL II</b>	<b>30 714 €</b>	<b>30 714 €</b>	<b>30 714 €</b>	autres dettes			
				instruments de trésorerie			
				produits constatés d'avance			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>33 260 €</b>	<b>33 260 €</b>	<b>33 260 €</b>	<b>TOTAL VI</b>			
				<b>4 362 €</b>			
				<b>TOTAL PASSIF</b>			
				<b>33 260 €</b>			

# **Vote du bilan financier**

---

**Bilan financier est approuvé à  
l'unanimité.**

# Ordre du Jour.

---

- Bilans moral et financier saison 24-25
- **Projets & budget prévisionnel saison 25-26**
- Présentation du règlement financier
- Cotisations pour la nouvelle saison 2025-2026
- Renouvellements des membres du Comité de direction
- Remise des récompenses & blasons

# Projets 2025-2026 : la stabilisation.

---

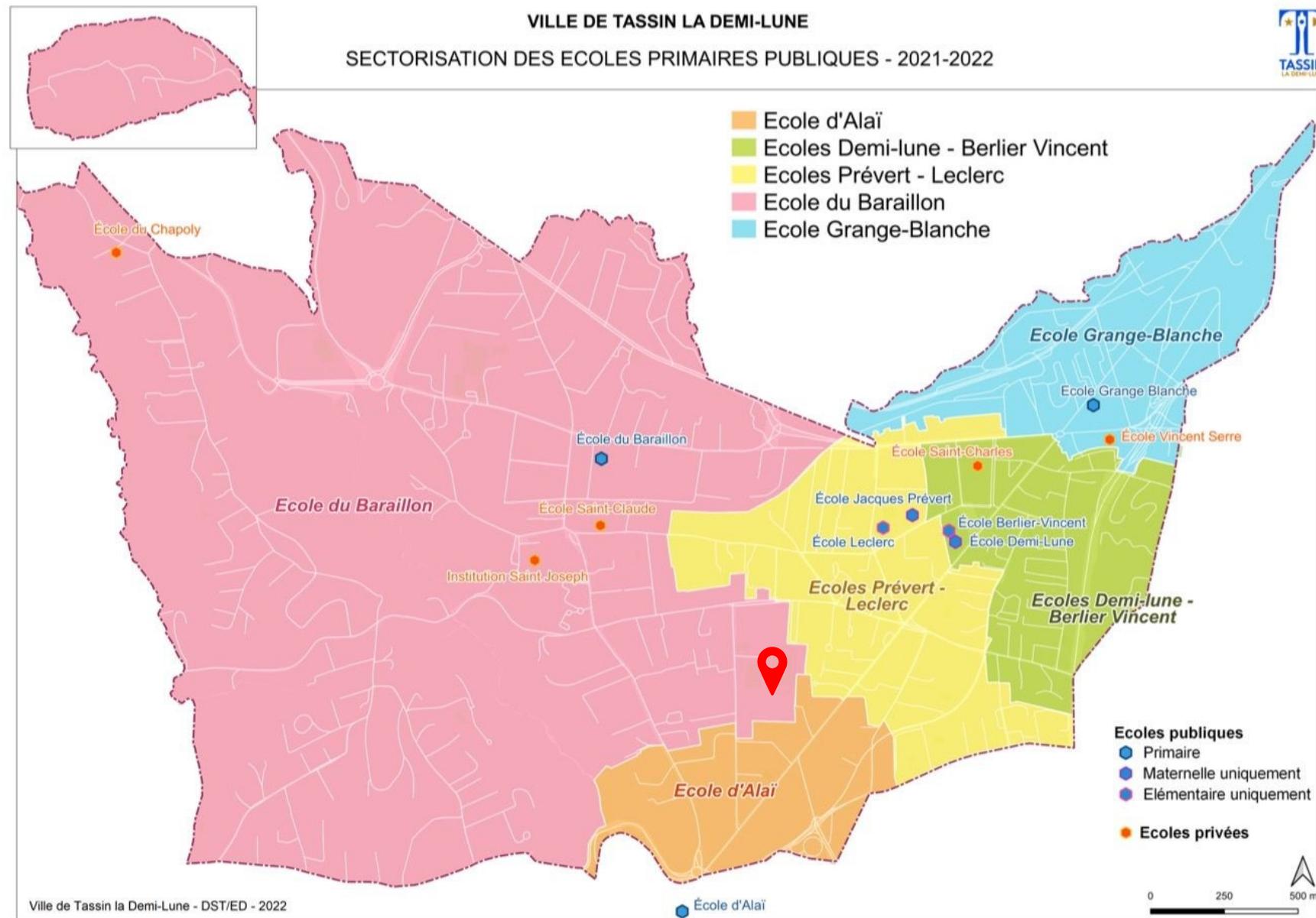
- Organisation de notre tournoi annuel.
- Continuité des projets
  - Intervention dans les Ecoles Publiques de Tassin
  - créneaux du lundi
  - AS Brindas.
  - Stages
  - Etc ...

# Les écoles de Tassin.

## 4 écoles - CM1/CM2

# 6 classes (150 élèves)

3 cycles de 10  
séances



# Horaires

lundi : 2 créneaux :  
17h30 à 18h30.  
18h30 à 19h30.



## HORAIRES DES ENTRAINEMENTS – 2025/2026

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Moins de 9 ans	17h30 – 18h30		16h – 17h		17h – 18h	
	18h30 – 19h30		17h – 18h		18h – 19h	
	18h30 – 19h30		17h – 18h		19h – 20h	
	20h – 21h				20h – 21h	
9 à 11 ans	20h – 22h				20h – 22h	10h – 12h En fonction des compétitions (cf. Planning)
	20h – 22h					
11 à 13 ans	17h-17h30 19h30-20h	18h-20h				9h-10h
13 à 17 ans	20h – 21h					
+ 17 ans, Adultes M15/M17 Compétiteurs	20h – 22h					
Handi	20h – 22h					
Leçons Particulières	17h-17h30 19h30-20h	18h-20h				9h-10h

# AS BRINDAS

## Section Escrime



- La Collaboration est reconduite
- Nous assurons les cours et mettons à disposition le matériel.
- 3 Groupes (le jeudi de 17h à 20h)
  - Primaires
  - Collégiens
  - Adultes débutant (*Projet*).

# Budget Prévisionnel 2025-2026

## Ce qui est notable

- Les charges de personnel mais elles sont équilibrées par les projets.
- L'achat de matériel : Subventions Région & ANS

## LA RIPOSTE - BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2025-2026 - V2

CHARGES	MONTANT (en €)	PRODUIT	MONTANT (en €)
<b>60- ACHATS</b>	<b>8 240</b>	<b>70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>8 990</b>
Prestations de services	1 350	Entrées et frais d'inscription	1 780
Autres .....	6 890	Autres .....	7 210
<b>61- SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>2 560</b>	<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>5 000</b>
Locations	350	Etat	
Entretien et réparation	400	Région	910
Assurance	300	Métropole	
Documentation		Commune de Tassin la Demi-Lune	1 200
Autres .....	1 510	Autres communes (préciser)	
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>5 380</b>	.....	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		.....	
Publicité, publication		Organismes sociaux (préciser)	
déplacements, missions	4 900	ANS	2 000
Services bancaires, autres	480	.....	
Autres .....		Fonds européens	
<b>63 - IMPOTS ET TAXES</b>	<b>280</b>	<b>Autres établissements publics (préciser)</b>	
Impôts et taxes sur rémunération		Comité d'escrime AURA	890
Autres impôts et taxes	280	.....	
<b>64- CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>32 340</b>	<b>Aides privées (préciser)</b>	
Rémunération des personnels	14 530		
charges sociales	17 660	.....	
Autres charges de personnel	150	.....	
<b>65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>8 090</b>	<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>38 100</b>
		dont cotisations, dons manuels ou legs	30 600
<b>66- CHARGES FINANCIERES</b>		<b>76- PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>520</b>
<b>67- CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 650</b>
<b>68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>		<b>78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>56 890</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>55 260</b>

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (2)

<b>86- EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>8 750</b>	<b>87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>8 750</b>
860- secours en nature		870 - bénévolat	1 650
861 - mise à disposition gratuite de biens et service (3)	7 100	871 - prestations en nature	
862 - prestations			
864 - personnel bénévole	1 650	875 - dons en nature (3)	7 100

# **Vote des projets et du budget prévisionnel**

---

**Les projets et le budget prévisionnel  
sont approuvés à l'unanimité.**

# Ordre du Jour.

---

- Bilans moral et financier saison 24-25
- Projets & budget prévisionnel saison 25-26
- **Présentation du règlement financier**
- Cotisations pour la nouvelle saison 2025-2026
- Renouvellements des membres du Comité de direction
- Remise des récompenses & blasons

# Règlement financier.

---

- Objectifs
- Modalités de prise en charge des tireurs.
- « Forfait » parent / Accompagnateurs
- Participation des familles aux frais d'arbitrage et d'encadrement/coaching

# Objectifs du règlement financier.

---

- Définir les modalités de prise en charge financière des déplacements des escrimeurs représentant le club lors des compétitions officielles, ainsi que des arbitres, coach et des accompagnateurs (parents, encadrants) lorsque leur présence est nécessaire.
- Encadrer la participation financière du club pour les déplacements en compétition, tout en assurant une gestion équitable et prévisible des frais engagés par les familles, les tireurs et le club.

# Prise en charge des frais des tireurs (compétitions nationales).

Le club **peut** prendre en charge tout ou partie des frais suivants pour les tireurs :

- Frais d'inscription à la compétition
- Frais de transport (carburant, péages, billets de train, avion, etc.)
- Frais d'hébergement (hôtel, gîte) (dans la limite d'un forfait journalier fixé par le club)
- Frais de repas (dans la limite d'un forfait journalier fixé par le club)

## *Taux de prise en charge*

- Tireurs de haut niveau (qualifiés aux championnats de France) jusqu'à 30% des frais pris en charge
- Tireurs participant à des compétitions régionales ou nationales hors sélection : prise en charge partielle (ex. 10% à 20%)

**Le bureau peut voter des taux spécifiques en fonction du budget disponible**

# Forfait parent accompagnateur.

---

La présence d'un ou plusieurs parents accompagnateurs peut être sollicitée par le club, notamment en cas de déplacement de jeunes tireurs. Afin de valoriser cet engagement tout en maîtrisant les coûts, le club propose un forfait de prise en charge

- Un forfait fixe pourra être versé aux parents qui assurent le transport et l'encadrement des enfants sur les compétitions, en l'absence de maître d'armes et/ou de cadre bénévole.
- Ce forfait est fixé à 20 € /jour/déplacement (montant à définir selon les distances et le budget).
- Le parent doit avoir transporté au moins 2 tireurs en plus de son enfant, et assurer une présence sur la journée. (Ce n'est pas juste un rôle de chauffeur)

Le club se réserve le droit d'ajuster le forfait en fonction de la distance, du nombre de tireurs transportés, ou des moyens logistiques mobilisés.

# Participation des familles aux frais d'arbitrage

---

## *Frais engagés par les arbitres.*

Conformément aux règlements fédéraux, les compétitions imposent la présence d'un arbitre officiel pour pouvoir valider l'inscription des tireurs à la compétition.

Lorsque nos tireurs sont engagés dans une compétition nécessitant un arbitre, les frais d'arbitrage (déplacement, hébergement, repas et/ou indemnité) sont répartis équitablement entre les familles des tireurs engagés sur cette compétition.

# Participation des familles aux frais d'encadrement/coaching

---

Les *frais d'encadrement* intègre deux volets :

- Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.
- La rémunération du coach / encadrant.

La présence d'un coach, prévôt d'armes, maître d'armes sur les compétitions peut être envisagée selon deux cas de figure :

- Coach missionné par le club (compétitions ciblées par le club, ...)
- Coach demandé par les familles / tireurs

# Financement de la rémunération.

---

*1<sup>ere</sup> option* : augmentation générale de 20 € de la cotisation.

*2<sup>eme</sup> option* : *Packs*

- **Pack compétiteur** : 60 € par an (à prendre au moment de l'inscription)
- **Pack compétition** (Compétiteur occasionnel) : 10 € qui sera facturé par compétition.

# Ordre du Jour.

---

- Bilans moral et financier saison 24-25
- Projets & budget prévisionnel saison 25-26
- Présentation du règlement financier
- **Cotisations pour la nouvelle saison 25-26**
- Renouvellements des membres du Comité de direction
- Remise des récompenses & blasons

# Tarifs pour la saison 2025-2026

---

+ 5 € pour la prise en compte de l'augmentation de la FFE et du comité du Rhône

Accompagnement sur les compétitions (Cf. Rapport financiers)

- *option 1* : Augmentation générales
- *option 2* : Pack 'Compétition'

# **Tarifs pour la saison 2025-2026 – V1**

## **(prise en charge des compétiteurs)**

---

**+ 5 € pour la prise en compte  
de l'augmentation de la FFE  
et du comité du Rhône**

**+ 20 € pour la prise en  
charge des compétitions**

*Frais de dossiers et 2<sup>eme</sup> cours à  
35 € si réinscription avant fin  
juillet.*

○ M7	381 €
○ M9 à M20	421 €
○ Adultes	441 €
○ Handisport	255 €
○ 2 <sup>eme</sup> cours par semaine à 50 € pour l'année	

# Tarifs pour la saison 2025-2026 – V2

## (Pack Compétiteur)

---

+ 5 € pour la prise en compte  
de l'augmentation de la FFE  
et du comité du Rhône

*Frais de dossiers et 2eme cours à  
35 € si réinscription avant fin  
juillet.*

- M7 371 €
- M9 à M20 401 €
- Adultes 421 €
- Handisport 255 €
- 2<sup>eme</sup> cours / semaine à 50 € pour l'année
- Pack Compétiteur 60 €
- Pack Compétition 10 €

# **Vote des tarifs pour la saison 2025-2026**

---

**Les cotisations V1 ont été approuvés.**

# Ordre du Jour.

---

- Bilans moral et financier saison 24-25
- Projets & budget prévisionnel saison 25-26
- Présentation du règlement financier
- Cotisations pour la nouvelle saison 2025-2026
- **Renouvellements des membres du Comité de direction**
- Remise des récompenses & blasons

# ARTICLE 11 – Comité de Direction

L'association est dirigée par un Comité de Direction. **Il est composé de huit membres au minimum et de douze membres au maximum, élus pour trois ans** par l'assemblée générale des membres titulaires. Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont déclarés élus dans la limite des douze membres prévus.

Est ELIGIBLE au Comité de Direction toute personne âgée de seize ans au moins au jour de l'élection, membre titulaire ou parent responsable d'un membre titulaire (à jour de ses cotisations) ainsi que les membres d'honneur.

Les membres sortants sont rééligibles sans limitation.

*En cas de démission en cours de mandat, un nouveau membre sera élu à l'occasion de la prochaine assemblée générale. Si le nombre de membres du bureau devient inférieur à six, le président devra immédiatement convoquer une assemblée générale pour compléter le Comité de Direction.*

# Renouvellement des membres sortants

---

## Membres du Comité Directeur :

- **Président** : Guillaume GILLET
- **Trésorier** : Julien-Cédric VILDRAC
- **Secrétaire** : Arielle REOCREUX -> Sortante
- Corinne MARTIN -> Sortante
- Dorine LULLIER
- Margane MARSEILLE
- Antoine GILLET
- Louis CHARMETANT
- Sébastien COTTIGNIES

**2 personnes sont sortantes,**

**Il faut donc 1 à 5 personnes pour compléter le comité directeur**

**2 volontaires**

- **Julien ROUX**
- **Maël BERNARD**
- -
- -
- -

# **Vote du Comité Directeur**

---

**Les nouveaux entrants ont été élus  
à l'unanimité.**

# Ordre du Jour.

---

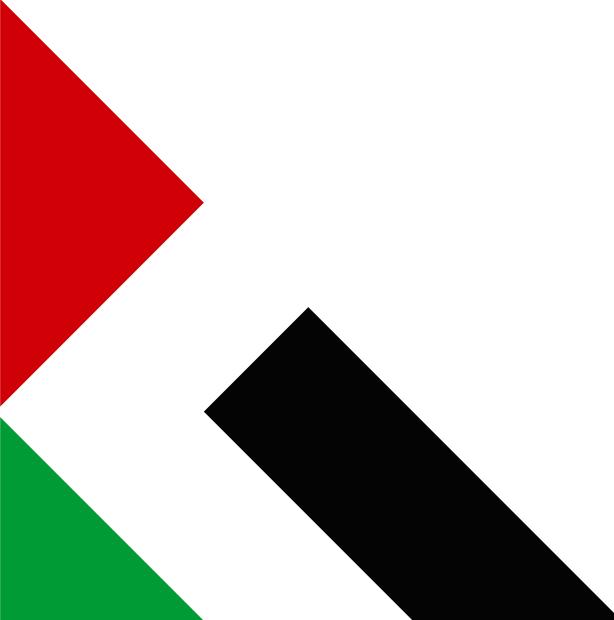
- Bilans moral et financier saison 24-25
- Projets & budget prévisionnel saison 25-26
- Présentation du règlement financier
- Cotisations pour la nouvelle saison 2025-2026
- Renouvellements des membres du Comité de direction
- **Remise des récompenses & blasons**

# Récompenses & Blasons



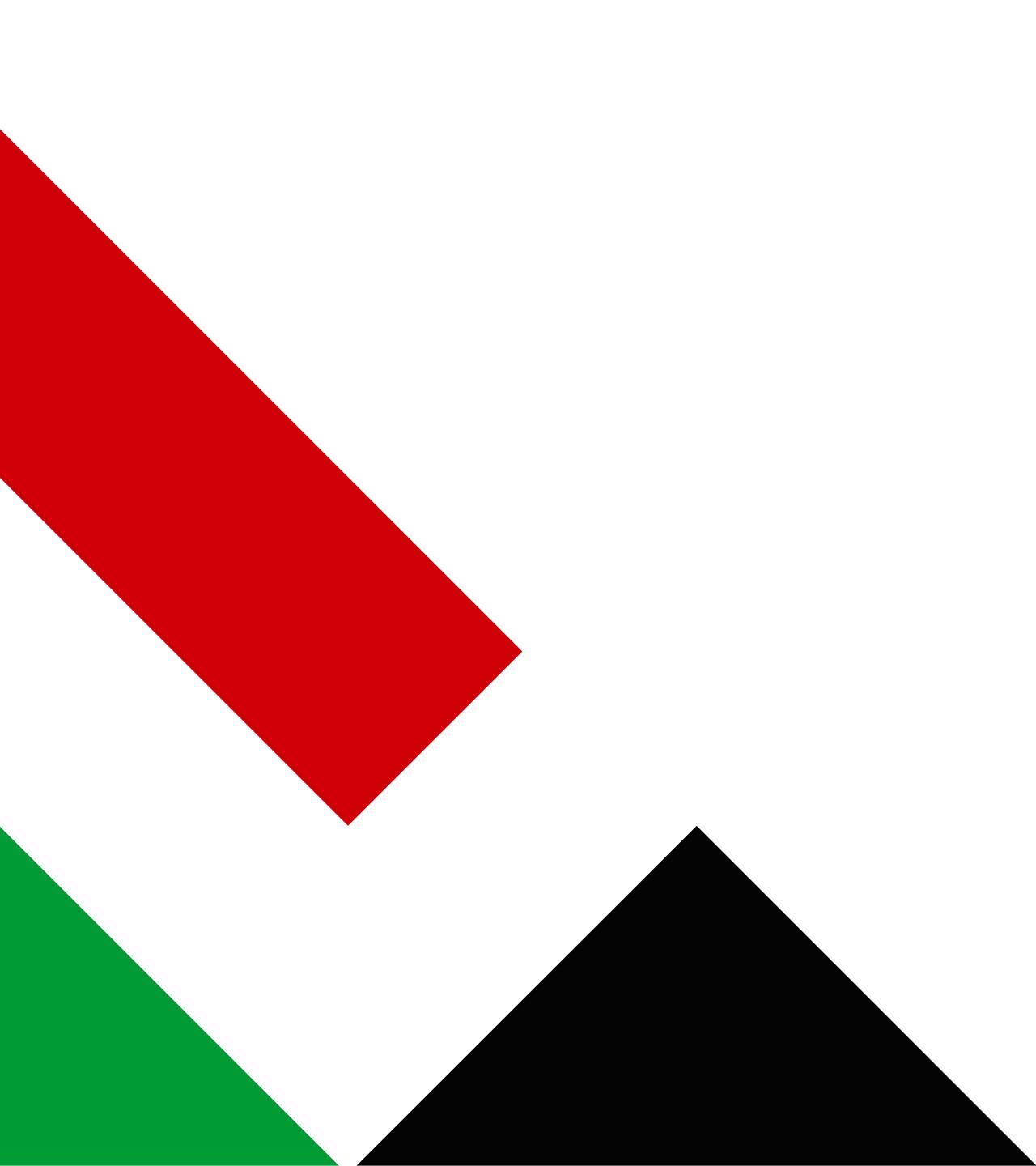
- **Reprise des cours : le 08 septembre**
- **Vente de Matériel : le 20 septembre**

Nous serons présents au forum des Associations le samedi 6 septembre



## **PROCHAINES DATES**

---



**Merci à tous**

---

**Bon été à tous !!!**